

GRISÉ, Yolande, dir., *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995), 283 p.

Yves Frénette

Volume 50, Number 4, Spring 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305605ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305605ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Frénette, Y. (1997). Review of [GRISÉ, Yolande, dir., *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995), 283 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50(4), 617–619. <https://doi.org/10.7202/305605ar>

GRISÉ, Yolande, dir., *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995), 283 p.

Les 24, 25 et 26 mars 1994, se sont tenus les États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec, parrainés par le Regroupement des universités de la francophonie hors-Québec (RUFHQ), et sous les auspices du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l'université d'Ottawa. Plus de 175 participants du Canada et des États-Unis ont répondu à l'appel. Ce sont les actes de cette rencontre que nous livre la directrice du CRCCF, Yolande Grisé. Suivant l'organisation des États généraux, le recueil est divisé en quatre sections: les conditions de la recherche depuis 1980, les pratiques actuelles de la recherche, les besoins et les priorités de la recherche, le financement de la recherche. Ces sections ne sont guère étanches, puisque plusieurs textes auraient pu se retrouver dans une section autre que celle où on les trouve.

Ce bilan sera fort utile à ceux qui ne connaissent pas les milieux minoritaires francophones; ils en apprendront beaucoup sur la condition de chercheur en Acadie, en Ontario, dans l'Ouest, en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane. Par ailleurs, pour ceux qui, comme moi, œuvrent en milieu minoritaire, le refrain est par trop connu. Dans une atmosphère empreinte de pessimisme, les participants au colloque se plaignent du peu de place accordée à la recherche dans les universités qui, à l'exception de celles d'Ottawa et de Moncton, se consacrent surtout à l'enseignement; ils notent l'absence de continuité due au fait que certains chercheurs se transforment en administrateurs; ils mettent en exergue la marginalité des chercheurs minoritaires dans les réseaux internationaux et nationaux, les coupures budgétaires aux effets parfois dramatiques, les tiraillements entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Dans leurs discours, on sent parfois le minoritaire complexé, prompt à accuser la société majoritaire et à blâmer les Québécois pour tous les maux dont il se sent victime. En somme, ces contributions donnent une vision plutôt pessimiste de la recherche en milieu minoritaire.

Néanmoins, à la fin des États généraux, il a été recommandé que le RUFHQ mette sur pied un comité de suivi, dont le mandat serait de trouver les moyens «pour poursuivre le débat, pour résoudre les contradictions sou-

levées au cours du colloque, pour continuer de partager» (p. 247). De façon encore plus importante, Yolande Grisé lance l'idée d'un institut national de recherche sur la francophonie hors-Québec, structure qui chapeauterait les centres existants et qui, au besoin, en créerait de nouveaux. Voilà une proposition fort intéressante que devrait étudier le RUFHQ, bien placé pour planifier un tel projet et pour aplanir les difficultés liées aux jalousies interinstitutionnelles et aux querelles de chapelle. Je crois toutefois que tant que les chercheurs francophones hors-Québec demeureront en marge de réseaux plus grands, la recherche continuera de stagner. L'institut proposé devrait s'ouvrir sur le monde et s'attacher à tous les espaces francophones, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires.

Il ne saurait être question de résumer, voire d'évoquer, les trente-trois textes du recueil. Je me concentrerai plutôt sur les textes les plus intéressants de chaque section. Dans «Point de vue sur la recherche en sciences sociales au Collège universitaire de Saint-Boniface», le sociologue Jean Lafont analyse avec brio les conditions qui prévalent dans cette institution aux prises avec les mêmes contraintes que la communauté franco-manitobaine elle-même: exigüité démolinguistique; isolement géosocial; absence d'une masse critique pour développer des recherches d'envergure. En outre, comme dans les autres centres francophones de la diaspora, une culture de la complaisance s'est installée au fil des ans, les universitaires minoritaires ayant partie liée avec les élites francophones et avec les institutions de la survivance. Finalement, pèse de tout son poids la contrainte de la légitimisation des travaux, qui fait ressortir toute l'ambiguïté de la situation des chercheurs. En contrepartie, un autre sociologue, Fernand Harvey de l'INRS - Culture et Société, explique pourquoi les communautés francophones font l'objet de peu de recherches au Québec. Il montre comment la mutation politique et idéologique issue de la Révolution tranquille a amené les chercheurs québécois à se pencher sur leur propre société. Cependant, selon lui, le bilan n'est pas aussi négatif que certains le laissent entendre, comme en font foi les recherches menées à l'université Laval et à l'INRS - Culture et Société. Pour rendre plus étroits les liens entre chercheurs québécois et francophones d'ailleurs, il faut diminuer les approches descriptives centrées sur les communautés pour aborder les questions selon des problématiques inscrites dans des recherches de pointe. Par ailleurs, avec Monica Heller, on entre dans le monde passionnant de la reproduction culturelle, de l'éducation et de l'équité sociale, notamment par le biais de l'étude de l'exogamie, perçue à tort comme la grande coupable responsable de l'assimilation linguistique. Il faut, écrit Heller, «découvrir les sources économiques, politiques et sociales du pouvoir et du prestige pour les francophones en milieu minoritaire» (p. 158) et poser d'autres questions tout aussi pertinentes, notamment sur les rapports de classe, de race, de sexe, au sein même des populations francophones. Finalement, dans la partie sur le financement de la recherche, Lyette Doré décrit le rôle du ministère du Patrimoine canadien, plus particulièrement des programmes d'appui aux langues officielles, qui mènent des recherches en partenariat ou qui commanditent des études sur les communautés minoritaires et sur l'utilisation des deux

langues officielles dans la société canadienne. Doré prône l'intégration des différentes formes de recherche, universitaire, appliquée et d'action. C'est à cette condition seulement qu'on pourra faire avancer l'état des connaissances sur la francophonie à l'extérieur du Québec. Mentionnons enfin une table ronde sur de nouvelles collaborations réunissant huit chercheurs. Roger Bernard y est le seul à innover en proposant la création d'un institut de recherche et d'analyse sociales.

Ce recueil est donc utile par les constats qu'il pose et par les éléments de solution qu'il propose. Trois ans après les États généraux, il serait peut-être temps de passer à l'action.

*Programme d'études canadiennes  
Collège universitaire Glendon*

YVES FRENETTE